

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Le Groupe Castel et The Coca-Cola Company mettent fin à leur partenariat

CECI concerne la production, l'embouteillage et la commercialisation des boissons des marques Coca-Cola, Fanta, Sprite et Schweppes.

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

APRES 25 ans de partenariat, le Groupe Castel et The Coca-Cola Company (TCCC) ont conjointement décidé de mettre fin à leur collaboration pour la production, l'embouteillage et la commercialisation des boissons des marques Coca-Cola, Fanta, Sprite et Schweppes.

Ce partenariat prendra officiellement fin au 30 juin 2022.

Cette décision doit notamment permettre au Groupe Castel de poursuivre en toute indépendance son modèle de développement adapté aux réalités des marchés africains qui conforte sa vision

stratégique.

Filiale du Groupe Castel et riche de plus de cinquante années d'expérience sur le marché local, la Sobraga indique avoir toujours joué un rôle de leader et de pionnier pour accompagner les profondes mutations du marché gabonais et répondre aux fortes attentes des consommateurs.

"Les brasseries du Gabon renouvellent ainsi leur engagement de proposer aux consommateurs gabonais des gammes toujours plus variées de boissons de qualité, fabriquées par et pour les Gabonais, en prenant en compte les problématiques locales de santé publique, de pouvoir d'achat et d'impact environnemental", indique le communiqué du groupe.

Avant de préciser : "Grâce à la mise en place depuis plusieurs années d'un système de management de qualité arrimé aux plus hauts standards internationaux, la Sobraga va continuer d'innover en développant ses gammes de produits, mais aussi en veillant à proposer des boissons moins sucrées, en promouvant les emballages en verre consigné plus respectueux de l'environnement et en poursuivant son engagement sociétal auprès des populations".



Photo: DR

Castel-TCCC : fin du partenariat.

Piaepal: il faut maintenant réhabiliter les voiries!

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

IL est temps que les entreprises chargées de l'exécution du Premier sous-programme intégré pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement du Grand Libreville (Piaepal) commencent à réhabiliter les voiries impactées par les travaux exécutés dans le cadre de ce programme.

La question était, mardi dernier à Libreville, au centre des échanges entre le ministre d'État en charge de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, Alain-Claude Bilie-By-Nze, son collègue chargé des Travaux publics, Léon Armel Bounda Balonzi, et les responsables des différentes entreprises conduisant lesdits travaux. Ce programme, conçu pour améliorer la desserte en eau potable, doit se dérouler sur une période de 32 mois. Aussi, cette rencontre a-t-elle été pour les membres du gouvernement, l'occasion d'inviter les entrepreneurs adjudicataires à accélérer le rythme des travaux. L'une des conséquences de ces chantiers est la dégradation né-



Photo: DR

Une vue d'un chantier Piaepal à la Cité de la Caisse à Libreville.

cessaire de la voie publique car, il fallait creuser pour poser de nouvelles canalisations. "Les travaux ont bien avancé. Il est maintenant question de commencer la réhabilitation et mon collègue des TP est venu s'assurer que la réhabilitation se fera dans les règles de l'art", a indiqué Alain-Claude Bilie-By-Nze durant la visite des chantiers qui a suivi la rencontre.

D'un montant global de 75 milliards de francs, ledit projet comprend des travaux dans les communes de Ntoum, Owendo, Akanda et Libreville.

Le programme, financé par un emprunt auprès de la BAD, va accroître la disponibilité de l'eau potable pour 300 000 personnes supplémentaires dans le Grand Libreville.



AMBASSADE
DE FRANCE
AU GABON

Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS D'APPEL D'OFFRES

CESSION D'UN IMMEUBLE DOMANIAL A LIBREVILLE

L'Ambassade de France au Gabon informe le public de la mise en vente de l'ensemble immobilier abritant l'ex-Trésorerie situé en centre-ville à l'angle de l'avenue Colonel Parant / capitaine de vaisseau Mortenol :



L'ensemble immobilier, vendu en l'état, établi sur un terrain de 591 m2, se compose d'un immeuble à usage de bureaux et d'habitation sur deux étages, ainsi que d'une annexe destinée au stockage et au gardiennage, et comportant un groupe électrogène.

Vendeur : AMBASSADE DE FRANCE AU GABON

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'une des deux adresses ci-dessous :

Secrétariat général de l'Ambassade de France

1, rue Pont Pirah - Libreville

Tél. : 011 79 70 00

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du Secrétariat général, du lundi au vendredi de 8h à 12h / Téléphone : 011 79 70 00.

Courriel : scg.libreville-amba@diplomatie.gouv.fr

La consultation du dossier peut être effectuée sur place. Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des offres : 1er juillet 2022.